

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-18-0668 du 29/03/2018**

Arrêté du 18 décembre 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES,  
HORS CLASSE, AU TITRE DE L'ANNEE 2018

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, au titre de l'année 2018.

Date d'application : 1<sup>er</sup> semestre 2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2018.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics



**ARRÊTÉ**

portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, au titre de l'année 2018

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'avis émis par les commissions administratives paritaires n° 2 et n° 3 du 14 décembre 2017 portant affectation d'administrateurs des finances publiques adjoints, d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe ;
- Sur la demande des intéressés ;



**ARRÊTE :**

**Article premier** : les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, dont les noms suivent, sont affectés dans les fonctions ci-dessous désignées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade	Date d'installation
MARCHAND	Patricia	153868	DRFiP de la Martinique SIP FORT-DE-FRANCE SCHOELCHER	DRFiP de la Martinique SIE LE MARIN	IDIV FIP HORS CL	01/01/2018
MAZOYER	Joëlle	131462	DRFiP d'Auvergne - Rhône-Alpes et du département du Rhône SIE CALUIRE	DRFiP d'Auvergne - Rhône-Alpes et du département du Rhône SIP LYON SUD-OUEST	IDIV FIP HORS CL	01/03/2018
SCHULTZ	Georges	810527	DRFiP du Grand-Est et du département du Bas-Rhin TS GRAND EST	DRFiP du Grand-Est et du département du Bas-Rhin SIP STRASBOURG EST	IDIV FIP HORS CL	01/05/2018

**Article 2** : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 18 DÉCEMBRE 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756